

tre de la Consommation et des Corporations. Vu l'écart de 20c. la livre entre ce que reçoit le cultivateur en Saskatchewan pour le porc habillé et le prix de détail des produits du porc, tels le jambon qui se vend \$1.20 la livre, pourrait-il se renseigner sur cet écart et songer à prendre des mesures appropriées?

* * *

LES AFFAIRES URBAINES

LE GRAND TORONTO—LA POSSIBILITÉ DE REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT À LA CONFÉRENCE SUR LES TRANSPORTS

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre sans portefeuille chargé du logement et des affaires urbaines. A-t-il fait savoir au président de l'agglomération torontoise, depuis son entretien avec lui, que le gouvernement fédéral enverrait des représentants à la conférence que doit convoquer le Conseil de cette agglomération pour tous les paliers de gouvernement et toutes les administrations compétentes en matière de transport?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, on ne m'a pas signalé la tenue d'une telle conférence. Je ferai certainement bon accueil à une telle invitation si elle me parvient.

* * *

LE LOGEMENT

LES HYPOTHÈQUES DU COLLÈGE ROCHDALE À TORONTO

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Puis-je, soulever la question de privilège afin de corriger une erreur que j'ai faite hier en répondant à une question, comme en fait foi le hansard, à la page 2622? J'ai employé l'expression «créancier hypothécaire» alors qu'il m'aurait fallu dire «débiteur hypothécaire». Je remercie le député de Hamilton-Ouest de m'avoir signalé cette erreur.

M. Alexander: J'enverrai plus tard ma facture au ministre.

Des voix: Bravo!

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, j'ai accordé une consultation gratuite au député de Hamilton-Ouest afin qu'il propose la correction.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PROTECTION DES DIPLOMATES ÉTRANGERS

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement a-t-il décidé d'assurer en permanence une protection spéciale aux diplomates étrangers au Canada et, si oui, le ministre fera-t-il une déclaration à ce sujet à l'appel des motions?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Bien entendu, monsieur l'Orateur, le ministère a pris, ces derniers mois, des mesures très spéciales au sujet des diplomates résidant au pays. Nous avons aussi donné suite aux requêtes de ceux qui craignent que leur sécurité ou leur vie soit en danger. Ces dispositions sont prises de concert avec la police locale et la Gendarmerie royale.

* * *

LES TRANSPORTS

AIR CANADA ET LE CANADIEN NATIONAL—LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES USAGERS

M. Louis-Rolland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Transports une question supplémentaire à celle de tout à l'heure relativement au problème des transports. Le ministre pourrait-il s'affirmer une fois pour toutes dans ses pourparlers avec Air Canada et le Canadien National, et assurerait-il la Chambre qu'il défendra les intérêts des personnes en cause plutôt que ceux des diverses organisations?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

L'INDUSTRIE

LA RENFREW AIRCRAFT AND ENGINEERING COMPANY—LA POSSIBILITÉ DE FERMETURE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce? Mardi dernier, je lui ai demandé s'il savait que la Renfrew Aircraft and Engineering Company doit fermer ses portes le 31 mars, créant ainsi un grand nombre de chômeurs par rapport à la population de l'endroit. Le ministre a dit qu'il n'était pas au courant et qu'il se renseignerait.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je me suis renseigné et il faudrait au moins dix minutes pour faire le point. La question est très complexe et elle est liée à une baisse générale dans l'industrie aéronautique et aux rapports entre deux sociétés, la United Aircraft dans le cas présent, et la Renfrew Aircraft. En vérifiant, j'ai constaté que depuis que la région de Renfrew est devenue une région spéciale en avril 1970, le ministère de l'Expansion économique régionale a approuvé quatre demandes de subvention à l'expansion régionale qui concernent des immobilisations de 2.9 millions et la création de 241 emplois.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. David Lewis (York-Sud): Question, monsieur l'Orateur. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a-t-il lu les nouvelles au sujet du projet de fermeture d'une usine de bois d'œuvre, à Maniwaki, le 5 mars? A-t-il fait enquête sur cette situation, vu que des usines ferment leurs portes dans tout le pays, ce qui aggrave le chômage actuel qui atteint déjà un point critique?